

Autorisation de diffusion électronique d'une thèse universitaire Licence de droits d'auteur

Je, soussigné(e)
réalise une thèse de doctorat en (faculté/département/unité)
intitulée.....

Date d'inscription au doctorat :

Sources de financement durant toute la durée du doctorat :

J'accepte que le texte de la thèse (ci-après « l'œuvre ») soit publié dans le recueil électronique des thèses de l'UCL.

A cette fin, je donne en licence à l'UCL

- le droit de fixer et de reproduire l'œuvre sur support électronique : logiciel ETD
- le droit de communiquer l'œuvre au public suivant les modalités suivantes ¹:
 - (a) type de diffusion : accès public (internet) - limité à l'intranet UCL
 - (b) blocage pendant une certaine durée (*facultatif*).....
 - (c) limitations relatives à certaines parties de la thèse (*facultatif*) :

Cette licence, gratuite et non exclusive, est valable pour toute la durée de la propriété littéraire et artistique, y compris ses éventuelles prolongations, et pour le monde entier.

Je conserve tous les autres droits pour la reproduction et la communication de la thèse, ainsi que le droit de l'utiliser dans de futurs travaux. Je m'engage toutefois à n'accorder à des tiers aucun droit qui viendrait d'une manière quelconque interférer avec le présent engagement et réserverai dans tout contrat subséquent avec des tiers les droits et obligations découlant du présent engagement.

Je certifie que la version électronique de la thèse remise à l'Université en vue de la diffusion autorisée par la présente sera conforme à la version officielle du travail approuvée par le jury de thèse.

Au cas où un tiers est titulaire d'un droit de propriété intellectuelle sur tout ou partie de ma thèse, je certifie avoir obtenu son autorisation écrite pour l'exercice des droits mentionnés ci-dessus. Cette vérification des droits de propriété intellectuelle s'est faite en collaboration avec l'administration de la recherche.

Je certifie également avoir obtenu, conformément à la législation sur le droit d'auteur et aux exigences du droit à l'image, toutes les autorisations nécessaires à la reproduction dans ma thèse d'images, de textes, et/ou de toute oeuvre protégés par le droit d'auteur, et avoir obtenu les autorisations nécessaires à leur communication à des tiers.

Fait à le

En deux exemplaires

Madame/Monsieur ADRE
Doctorant Pour accord

Vu par
Madame, Monsieur le Professeur Cachet de l'entité gestionnaire
Promoteur

¹ Compléter en fonction du type de diffusion souhaitée sachant que :

(a) l'accès à la thèse électronique peut être ouvert au monde entier (accès public), limité à l'intranet de l'UCL ou réservé aux seuls gestionnaires.

(b) l'accès peut être bloqué durant une période déterminée, par exemple deux ou trois ans, si l'auteur souhaite privilégier la diffusion papier pendant un certain temps.

(c) l'accès public peut être restreint à certaines parties de la thèse, pour protéger par exemple les parties couvertes par la confidentialité. Dans ce cas, l'auteur doit scinder la version électronique de sa thèse en plusieurs parties et spécifier pour chacune d'entre elles le mode de diffusion souhaité.